

# SÉCURISER SES FINANCEMENTS EN COÛTS RÉELS

## LES FONDAMENTAUX

La formation porte sur tous les aspects financiers d'un projet Horizon Europe : règles de participation et de financement, nouveautés du Model Grant Agreement (convention de subvention), catégories de coût et règles d'éligibilité par types de coûts (personnels, autres coûts directs, tierces parties). Elle aborde enfin, le versement de la subvention ainsi que les rapports financiers et audits.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les principes de financement sous Horizon Europe.  
Maîtriser l'éligibilité et les règles de calcul des différents types de coûts.  
Prévenir les risques de rejets de dépenses en cas d'audit.

### PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

### POUR QUI

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

### OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

### ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

### PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h00

**Accueil et objectifs de la formation**

9h15

**Horizon Europe : les règles de participation et de financement**

Critères de participation et d'éligibilité  
Règles de financement et taux de subvention  
Annexe financière et coûts éligibles

10h15

**Déclarer ses coûts de personnel**

Coûts réels et coûts unitaires  
Types de personnels éligibles  
Éléments de rémunération éligibles  
Calcul du taux journalier  
Enregistrement du temps passé

11h15

**Les autres coûts directs**

Frais de mission  
Amortissement des équipements  
Consommables et prestations  
Facturation interne

12h00

**Les tierces parties**

Associer ses tutelles ou filiales au projet  
Partenaire associé  
Mise à disposition de personnel et détachement  
Différencier sous-traitance et achat de biens, travaux et services

12h15

**Le versement de la subvention et les rapports**

Calendrier et modalités de versement  
Rapport continu, rapport périodique et rapport final

12h45

**Les autres contrôles applicables**

Certifications des états financiers  
Audits

13h00

**Questions & Réponses  
Fin de la formation**



OUVERT À TOUS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT